



**HAL**  
open science

## Le français au Burundi : lexicographie et culture

Claude Frey

► **To cite this version:**

Claude Frey. Le français au Burundi : lexicographie et culture. Actualités linguistiques francophones, 1996, pp.1-38. <hal-00741863>

**HAL Id: hal-00741863**

**<https://hal.science/hal-00741863v1>**

Submitted on 15 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



*Actualités linguistiques francophones*

LE FRANÇAIS  
AU  
BURUNDI

LEXICOGRAPHIE  
ET CULTURE

*Claude FREY*

EDICEF / AUPELF



# LE FRANÇAIS AU BURUNDI

Lexicographie et culture



UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



*ACTUALITÉS LINGUISTIQUES FRANCOPHONES*

LE FRANÇAIS  
AU BURUNDI

Lexicographie et culture

Claude FREY

**EDICEF**

58, rue Jean-Bleuzen  
92178 VANVES Cedex

Dans la série  
**ACTUALITÉS LINGUISTIQUES FRANCOPHONES**  
(EDICEF-AUPELF)

- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (Équipe IFA)
- Inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice (D. de Robillard)
- Le français de Nouvelle-Calédonie (C. Pauleau)
- Le français de la Réunion (M. Beniamino)
- Le français au Burundi (C. Frey)

Diffusion :  
HACHETTE DIFFUSION INTERNATIONALE ou ELLIPSES selon pays

© **EDICEF, 1996**  
ISBN 2-84-129022-0  
ISBN 0993-3948

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille-75 006 Paris). Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

*A Jacqueline  
et à son Burundi*

## La collection Universités Francophones

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi dès 1988, l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF), mandatée par les sommets francophones pour produire et diffuser revues et livres scientifiques, a créé la collection **Universités francophones**.

Lieu d'expression de la communauté scientifique de la langue française, **Universités francophones** vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays dusud, grâce à une politique tarifaire préférentielle.

### Composition de la collection :

- *Les manuels* : cette série didactique est le cœur de la collection. Elle s'adresse à un public de deuxième et troisième cycles universitaires et vise à constituer une bibliothèque de référence couvrant les principales disciplines à l'université.
- *sciences en marches* : cette série se compose de monographies qui font la synthèse des travaux de recherche en cours.
- *Actualité scientifique* : dans cette série sont publiés les actes de colloques organisés par les réseaux thématiques de recherche de l'UREF.
- *Prospectives francophones* : s'inscrivent dans cette série des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la francophonie sur les grandes questions contemporaines.
- Enfin, les séries *Actualités bibliographiques* et *Actualités linguistiques francophones* accueillent lexiques et repertoire.

Notre collection, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue efficacement à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Professeur Michel GUILLOU  
Directeur général de l'AUPELF  
Recteur de l'UREF

*«... on ne peut plus être maître de ce qui appartient au monde [et] il faut choisir entre sa langue fermée et celle dont les autres feront ce qu'ils voudront en vertu de leurs nécessités propres.»*

Thierry de Beaucé,  
*Nouveau Discours sur l'Universalité  
de la Langue française.*



## **REMERCIEMENTS**

Que soient dès cette page remerciés tous ceux qui, volontairement et souvent involontairement par leur simple discours, ont contribué à l'élaboration de cet inventaire de particularismes. Auteurs divers, journalistes, étudiants, collègues, parents et amis, ils se reconnaîtront dans les pages et les phrases qui suivent. Qu'ils ne me tiennent pas rigueur d'avoir épié leurs moindres mots.

Que soient aussi remerciés tous mes informateurs belges et français, qui ont accepté de se soumettre à mes questions et à mes enquêtes : avec les dictionnaires et les grammaires, ils auront été ma référence.

Une pensée toute particulière va à l'endroit de mes informateurs burundais qui depuis cinq ans, des heures durant, ont eu la patience et la gentillesse de répondre à mes questions malgré les tourments que connaissent aujourd'hui leur pays et leurs pensées. Chaque mot, chaque précision dans cet inventaire, est une partie de ma reconnaissance envers eux.

Les ouvrages publiés par l'AUPELF-UREF sont soumis à l'appréciation d'un comité de lecture. Concernant le présent inventaire, il était composé de Madame Danièle Latin, coordinatrice du réseau "Français en Francophonie" de l'AUPELF-UREF, de Madame Geneviève N'Diaye Corréard, rédactrice du *Dictionnaire Universel*, du Professeur Claude Poirier, directeur du trésor de la langue française au Québec, et de Monsieur Ngalasso Mwata Musanji, professeur à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux : ils ont apporté leurs remarques, critiques et suggestions sur un manuscrit quelque peu différent de ce qui devait devenir ce *Français au Burundi*. Même si sur certains points je n'ai pas pu ou pas voulu suivre leurs avis, qu'ils soient assurés que je les ai toujours pris en considération et que j'assume personnellement la responsabilité de ce lexique, quant à sa forme et à son contenu.

Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Danièle Latin, pour son investissement dans cette publication. Le nombre et la précision de ses remarques ne peuvent se décrire ici.

Que soit enfin remerciée comme il se doit l'AUPELF-UREF, dont la contribution financière a permis la publication de cet ouvrage.



# PRESENTATION DE L'INVENTAIRE

## 1. Introduction

### 1.1. LE PAYS : APERÇU HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE

Au coeur de l'Afrique, les 27834 km<sup>2</sup> du Burundi sont un carrefour entre l'Afrique anglophone et l'Afrique francophone. Bordé au Nord par le Rwanda, avec lequel le Burundi partage des identités géographiques, humaines et historiques, il en partage aussi de nombreux particularismes lexicaux émanant d'une situation référentielle similaire ou d'interférences avec les langues locales.

Après la pénétration difficile des commerçants swahili\*, puis des premiers Européens, explorateurs ou missionnaires, vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Burundi a connu le protectorat allemand qui n'a laissé que peu de traces linguistiques dans la langue locale, le kirundi\*, puisque seuls subsistent quelques rares termes dont *ishule* (école), *mudagi / badagi* (allemand / allemands) ou *intofanyi* (pomme de terre), et moins encore dans le français local, si ce n'est un terme comme *beller* (unité monétaire utilisée au début du XX<sup>ème</sup> siècle), aujourd'hui sorti de l'usage courant.

Lors de la première guerre mondiale, les Allemands ont cédé le terrain en 1916 au protectorat belge, dont l'influence se fait encore sentir aujourd'hui sur la variété de français en usage au Burundi, plus peut-être dans le domaine administratif que dans le domaine courant.

Après l'Indépendance, le 1er juillet 1962, le pays est resté officiellement francophone, bien que la Constitution de mars 1992 ne mentionne plus explicitement, comme celle de juillet 1974, le français comme deuxième langue officielle. Mais depuis cette date, le pays a connu de nombreux sursauts socio-politiques qui ont profondément marqué la population tout en laissant des traces révélatrices dans la variété de français en usage au Burundi. La guerre civile meurtrière de 1972, le processus de démocratisation initié fin 1988 par la Troisième République et le chaos dans lequel le Burundi se trouve depuis le coup d'état du 21 octobre 1993, ont donné naissance à de nombreux particularismes lexicaux qui sont autant de mots témoins de la politique, de l'état d'esprit, bref de la situation qui a été celle du Burundi de ces dernières décennies.

Mais aujourd'hui encore, malgré les efforts de scolarisation, seule une minorité de Burundais\* connaît et utilise le français. C'est le kirundi, langue nationale et première langue officielle, qui sert de vernaculaire : parlée par la totalité de la population, c'est la langue de tous les jours et le vecteur historique et culturel du pays. Bien des notions en effet ne peuvent s'exprimer qu'en kirundi, ce qui vaudra au français un certain nombre d'emprunts pour traduire des réalités inconnues en Europe. On ne peut passer sous silence une troisième langue, importante au Burundi, le swahili qui, bien que n'ayant aucun statut officiel dans le pays, est tout-de-même abordé dans l'enseignement supérieur et utilisé dans les médias radio et télédiffusées, mais aussi parlé par un nombre non négligeable de jeunes urbains, de musulmans ou d'étrangers (cf. FREY, 1994). Son influence sur le français est moindre, mais elle existe.

Le français est essentiellement sinon exclusivement appris à l'école, et utilisé à l'école ou dans des situations formelles. Cela explique que la variété de français en usage au Burundi s'éloigne très peu du français hexagonal, en dépit des particularismes que nous

\* Les mots utilisés dans cette présentation et traités dans l'inventaire sont marqués d'un astérisque lors de leur première occurrence.

avons relevés. La kirundisation\*, décidée en 1973, puis la double vacation\*, instaurée en 1982, avaient entre autres buts respectivement celui d'insister sur l'enseignement précoce de la langue nationale et d'augmenter le public scolaire - ce qui *a priori* devrait contribuer à augmenter le nombre de francophones. Mais rien n'indique aujourd'hui qu'il en est résulté un progrès sur le plan qualitatif en ce qui concerne la connaissance du français.

Il n'en reste pas moins que dans la frange burundaise francophone, le français peut être utilisé dans des situations non formelles et manifester dans ce cas un certain nombre d'occurrences familières ou populaires. Celles-ci sont relativement peu nombreuses, comparées à la langue française en usage par exemple au Cameroun ou en Côte d'Ivoire. Elles n'en existent pas moins et auront ainsi leurs entrées dans l'inventaire qui suit.

## 1.2. L'INVENTAIRE : OBJECTIFS

Notre objectif consiste essentiellement à dresser un état des lieux du français au Burundi et d'attester l'existence de particularités lexicales par rapport au français en usage en France (noté FRFR), considéré comme une variété de référence et attesté quant à lui par un ensemble d'ouvrages spécialisés comme les dictionnaires et les grammaires, et par des usagers français. En dépit, ou en raison du flou qui caractérise la variété de référence (cf. FREY, 1995) nous nous éloignons somme toute peu de Claude Poirier qui propose la notion plus souple de "français de référence" : «*Seront considérés appartenir à ce français tous les emplois repertoriés dans les dictionnaires du français et autres sources (par exemple les grammaires) décrivant la variété de prestige prise en compte par les lexicographes parisiens*» (POIRIER, 1995, p. 26). Il s'agira donc :

- de recenser l'ensemble des particularités du français du Burundi de la façon la plus exhaustive possible, sachant que nous n'atteindrons pas cette exhaustivité. Certains termes ont pu ne pas tomber sous notre regard, et d'autres ont été volontairement - et temporairement - évincés en raison d'un manque d'information.

- de laisser une trace datée des particularités à un moment donné de l'évolution du FRBU (français au Burundi), afin de produire un élément de référence lors d'un prochain travail de recensement des particularismes. Cela pourrait permettre, d'ici dix ou vingt ans, d'apprécier l'évolution du FRBU. C'est dans ce but que nous essayons d'être le plus exhaustif possible, en incluant des items qui ne sont peut-être que l'objet d'une mode.

De ce point de vue seront donc intégrés aussi dans l'inventaire des mots qui n'ont pas forcément une «constance diachronique» :

- d'une part les néologismes, dont on ne peut préjuger de l'espérance de vie ; ainsi en va-t-il de certains termes renvoyant aux événements sociaux et politiques récents : *buyoyisme, sussuruker*, etc. Dans cet ordre d'idée, on mentionnera aussi des termes dont l'usage n'a pas encore entériné une forme, comme par exemple *ethniser* ou *ethniciser*.

- d'autre part les lexies sorties de l'usage, à des dates souvent difficiles à déterminer. Nous nous bornerons donc à constater que ces termes sont inusités au début des années 1990 tels, entre autres, *pattes, sultan* ou le pluriel swahili *ua-*, en usage au début du siècle.

Un deuxième type d'objectif consiste à fournir un outil qui doit permettre :

- de mettre en évidence les particularités attestées et admises (avec des variantes selon les niveaux de connaissance du français), que nous appellerons particularismes ;

- de renseigner les francophones non burundais sur un usage local que d'aucuns considèreraient comme un écart fautif, et éviter d'éventuelles incompréhensions.

Seront ainsi intégrées dans l'inventaire des occurrences qui trouvent leur source dans des confusions largement répandues, et des occurrences d'origine interférentielle. Nous pensons particulièrement aux prépositions, qui peuvent induire en erreur et qui plus est, sont fréquentes. Ainsi par exemple un énoncé comme : «*C'est pour lui*», signifiant «*c'est à lui*», dans lequel le sens voulu par le locuteur FRBU est l'appartenance confirmée, alors que le sens reçu par l'interlocuteur FRFR est l'appartenance future. Il y

a ainsi apparition de ce que les théoriciens de la communication appellent un «bruit» dans la chaîne de communication, sournois dans la mesure où il n'est pas perçu et peut entraîner un quiproquo.

Dans le même ordre d'idée, et dans une perspective plus dictionnaire, il s'agit de donner une information sur un mot *a priori* inconnu, ou un mot recevant une acception ou un sens particulier, inconnu dans la variété de référence. Nous pensons entre autres à des emprunts comme *mushingantabe*, très fréquent dans les colonnes de la presse locale par exemple, tellement fréquent que le mot, souvent, n'est plus suivi de l'explication métalinguistique entre parenthèses ; nous pensons aussi aux sens que reçoit le mot *colline*, dont le champ lexico-sémantique en FRBU est beaucoup plus large qu'en FRFR. Le *Petit Robert* précise à ce sujet dans sa présentation, que s'il mentionne «les termes régionaux qui ont pénétré la langue courante» (p. X), «la description du français hors de France dépasse de loin les objectifs et les possibilités d'un ouvrage réalisé à Paris» (p. XIX).

A ce titre et toutes proportions gardées, un inventaire de particularismes commencerait là où les dictionnaires généraux ont décidé de s'arrêter, tout en donnant une vision culturelle et encyclopédique du pays autant que du mot.

Nous nous devons ici de préciser que deux questions au moins ne figurent pas parmi nos objectifs.

D'une part, il n'entre pas dans notre projet d'entreprendre une étude sociolinguistique approfondie qui établirait les rapports entre les différentes catégories sociales et les variétés de français. Il est vrai que nous n'évînçons pas cette question, ne serait-ce que pour déterminer dans l'inventaire le caractère familier, littéraire ou «socio-spécifique» d'un particularisme ; mais ce n'est que de façon incidente et à des fins purement lexicographiques que nous abordons cet aspect, pour préciser les marques d'usage.

D'autre part, attester l'existence de particularismes n'est pas légitimer ces particularismes. Notre but n'est donc pas non plus de légitimer un écart par rapport à un français dit «standard» et de l'intégrer à une norme endogène officielle : nous n'en avons ni la capacité légale, ni le droit. Cette capacité et ce droit appartiennent aux législateurs burundais qui, selon leurs sentiments linguistiques et leurs idéaux politiques, décideront éventuellement, avec le concours de linguistes, d'écrivains nationaux ou d'enseignants, de la légitimité de certains usages locaux, ou décideront que seule la norme du français standard hexagonal est légitime. Nous mentionnerons cependant, pour chaque particularisme, les marques ou remarques sociolinguistiques qui s'imposent, en nous appuyant sur des critères de fréquence et de logique, ou sur l'avis d'informateurs instruits au meilleur niveau.

Il est évident qu'en parcourant les colonnes de l'inventaire, certains se demanderont s'il ne s'agit pas simplement d'une longue liste de solécismes que l'enseignant devra s'efforcer de corriger ; d'autres y verront un folklore linguistique local d'un simple intérêt ludique ; d'autres encore pourront y voir très sérieusement la revendication idéologique d'un idiome qui n'appartient plus à la France ou à la Belgique, mais au Burundi. Tout cela ne peut recevoir de réponse catégorique ; tout cela se discute. Mais nous n'entrerons pas, dans le cadre précis de cet ouvrage, dans cette discussion.

## **2. Situation linguistique**

### **2.1. LES LOCUTEURS**

#### **2.1.1. Le nombre de francophones au Burundi**

Le FRBU concerne essentiellement des locuteurs compris entre 0,12% et moins de 14% de la population totale, suivant les calculs et l'élasticité de la notion de «francophone».

Le rapport 1990 de *l'Etat de la Francophonie dans le Monde* (Haut Conseil de la Francophonie, 1990, p. 31) avance les chiffres suivants pour le Burundi en 1989:

population totale	: 5 500 000 habitants
francophones occasionnels	: 550 000 (10%)
francophones réels	: 165 000 (3%)

Claude Couvert (1985, p. 99, 100, 105, 106, 108, 109) arrive à des conclusions quelque peu différentes :

population totale en 1985	: 4 605 616 habitants
francophones	: 450 124 (9,77%)
hypothèse population 1990	: 5 210 908 habitants
francophones (hypothèse basse)	: 691 979 (13,27%)
francophones (hypothèse haute)	: 721 614 (13,84%)

Le recensement d'août 1990 dénombre quant à lui 5 356 266 Burundais : à 40 000 âmes près, c'est la population envisagée par Claude Couvert en l'an 2000. Mais il n'y a pas à notre connaissance d'enquête sur le nombre de francophones depuis ce recensement.

Encore faut-il souligner que sont recensés ici comme francophones toutes les personnes du Niveau 1 (c'est-à-dire les élèves ayant réussi la 4<sup>ème</sup> ou la 5<sup>ème</sup> année primaire\*) au Niveau 5 (soit ceux qui ont réussi la 7<sup>ème</sup> année secondaire - niveau baccalauréat - et au-delà). En éliminant le Niveau 1, le pourcentage descend à 2,14%, soit moins que les 3% de «francophones réels» avancés par le Rapport 1990 de *l'Etat de la Francophonie dans le Monde*, et il tombe à 0,12%, toujours selon les chiffres de Couvert, si l'on ne tient compte que du Niveau 5. A titre indicatif, nos informateurs sont choisis essentiellement au niveau 5 et au niveau 4.

### 2.1.2. Les locuteurs burundais

Les locuteurs burundais sont d'abord kirundiphones\*, et tout discours non formel a de fortes chances de se réaliser en kirundi, le français intervenant dans certains cas et dépendant entre autres :

- de la situation de communication, formelle ou non-formelle ;
- du thème du discours ;
- de la présence d'un locuteur non kirundiphone ;
- du canal de communication : oral ou écrit ;
- etc.

Ceci explique à la fois le peu de mots familiers que l'on relève en FRBU, et l'importance quantitativement plus grande de termes spécifiques, administratifs, historiques, etc. Le français en effet n'est utilisé que dans le milieu burundais scolarisé, le kirundi étant la langue commune à tous les Burundais. Donc beaucoup de notions se transmettent en kirundi, et en discours kirundi, ou en français par l'intermédiaire de calques, de traductions ou d'emprunts.

Un certain nombre d'items présentés sont des créations autant utilisées dans le discours kirundi que dans le discours français, c'est-à-dire qu'ils sont autant du kirundi que du français (cf. *pirelli*, *bandag*, *rusengo*, etc.), avec quelques aménagements morphologiques particuliers à chacune des deux langues. Par ailleurs le kirundi emprunte au français entre autres pour exprimer certaines idées : la question ne nous concerne guère ici, mais nous invite à évoquer le lien qui existe entre les deux langues.

### 2.1.3. Les «lettrés\*» et les «non-lettrés»

Nous l'avons vu ci-dessus, le nombre de locuteurs «lettrés» au meilleur niveau correspond à peu près à 1% de la population totale : il s'agit de personnes très scolarisées, ayant terminé des études secondaires, et bien sûr des personnes ayant suivi des études supérieures. Ces locuteurs connaissent très bien et utilisent quotidiennement le kirundi. Ils mai-

trisent donc les deux langues. Mais aussi, concernant le français, ils maîtrisent les deux lectes : le FRFR dans sa forme acrolectale (cf. ci-dessous), que souvent ils revendiquent comme la seule forme correcte du français, et le FRBU dans sa forme mésolectale (cf. ci-dessous), qui correspond à ce qu'ils disent ou même à ce qu'ils écrivent lorsque leur surveillance métalinguistique se relâche. C'est chez eux que l'on recensera le plus grand nombre de particularismes.

Albert Valdman, dans l'avant-propos du *Français hors de France* (VALDMAN, 1979, p. 9) met en exergue deux pôles statutaires : le français langue vernaculaire et le français langue officielle ou véhiculaire. Seul le premier cas conduit selon lui à une diversité de variantes géographiques et sociales, de registres et de styles. Dans le second cas, les variantes dépendent de « *facteurs d'ordre idiosyncratique n'affectant que certains individus ou groupes.* » S'il existe de nombreuses situations intermédiaires entre ces deux pôles, le français au Burundi est cependant clairement du côté du pôle « officiel » et, peu utilisé si l'on considère l'ensemble de la population burundaise, il n'est que peu affecté par des variantes régionales et sociales, ou des différences de registre et de style. Le français, langue des scolarisés voire des intellectuels, ne s'écarte finalement que peu de la norme scolaire, contrairement à ce que l'on peut observer au Cameroun par exemple, ou au Burkina Faso, au Congo ou en Côte d'Ivoire. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné la majorité de nos informateurs parmi les couches instruites de la population : les locuteurs moins instruits, utilisant moins le français et le connaissant aussi moins bien, sont susceptibles d'attester comme particularismes des occurrences fautives, relevant d'un apprentissage insuffisant. Le locuteur instruit peut se trouver dans différentes situations de communication et changer de lecte, mais sa conscience métalinguistique peut lui permettre de déterminer s'il emploie la lexie X ou Y ou la tournure Z dans un contexte formel ou familial.

Il faut signaler chez ces locuteurs, l'usage plus ou moins fréquent de la variété de français de Belgique, avec quelques variations d'un locuteur à l'autre, selon son âge, son niveau d'études, et son type de formation. Ainsi par exemple, *septante* est quelquefois jugé moins correct que *soixante-dix*, et l'emploi de l'une ou de l'autre lexie dépendra du locuteur et de la situation de communication, mais aussi le terme FRFR (par exemple la *douille* électrique) peut être inconnu et seul sera employé alors le terme correspondant en français de Belgique le *soquet*, que nous considérerons comme une variante de FRBU.

A l'autre bout, les « non-lettrés » ou les « peu-lettrés » : peu scolarisés, arrêtés dans leur scolarisation au Niveau 1 ou 2, ils ne connaissent que des bribes de français, utilisant le kirundi comme chacun utilise sa langue maternelle. Mais le français n'en est pas pour autant, pour eux, un terrain vierge. Dans cette catégorie de locuteurs se trouvent en effet ceux que l'on appelle les *petits vendeurs*, les *boys* ou les *zamus*, c'est-à-dire l'ensemble des gens amenés à utiliser oralement le français (et quelques rares fois par écrit, éventuellement par l'intermédiaire d'un « scribe ») en raison de leurs contacts avec les expatriés\* qui les emploient ou qui leur achètent fruits et légumes ou produits artisanaux. Leur vocabulaire est limité à la dénomination de leur marchandise et au marchandage du prix, ainsi qu'à un certain nombre de formules phatiques stéréotypées, destinées à établir le contact avec le client potentiel ou à échanger avec le patron\* quelques mots sur les questions ménagères ou la cuisine. La connaissance est bien entendu variable avec chaque situation individuelle, et l'intérêt d'une étude de cette couche linguistique relèverait plutôt, mais pas exclusivement, d'un inventaire de particularités syntaxiques. C'est dans ce milieu linguistique que nous recensons les *patron !*, *professeur !*, *malachute*, *mangue mûre* et autres *combien combien ?*

Entre ces deux pôles se placent une multitude de cas, suivant le degré de scolarisation, la qualité de scolarisation, les fréquentations, etc. C'est entre ces deux pôles que va se construire l'échelle de l'acrolecte au basilecte.

- l'acrolecte sera constitué du FRFR (qui n'est pas introduit dans l'inventaire, mis à part quelques particularismes de fréquence) et d'un certain nombre d'autres termes spécifiques en FRBU (introduits dans l'inventaire avec la mention *acrol.*), relevant de l'histoi-

re, de la géographie, de l'administration, bref de la culture burundaise au sens le plus général du terme. Nous le trouverons dans les ouvrages érudits ou les textes officiels.

- le mésolecte sera constitué du FRBU employé couramment par le locuteur de niveau infra-universitaire, ou par le locuteur monolectal, qui n'a donc pas le choix de la variété, ou encore lorsque l'attention métalinguistique du locuteur polylectal cultivé se relâche. Les termes mésolectaux figurent dans l'inventaire avec la mention sociolinguistique *mésol*.

- le basilecte, peu usité et peu répandu, sera utilisé par le milieu peu scolarisé des vendeurs à la sauvette ou du personnel domestique d'expatriés, du moins en ville, et par l'ensemble (mais de façon plus sporadique) de tous ceux qui ont quitté trop tôt les bancs de l'école, en milieu extra urbain. Les termes reçoivent dans l'inventaire la mention *basil*.

#### 2.1.4. Les locuteurs non burundais

Les locuteurs non burundais résidant (ou ayant résidé) au Burundi sont eux-aussi des utilisateurs du FRBU, et ne peuvent être exclus de notre public de locuteurs. Si de toute évidence le français n'est plus la langue des Français exclusivement, de même le FRBU n'appartient pas aux seuls Burundais, et la variété de langue décrite ici n'est pas seulement le français des Burundais, mais aussi le français au Burundi qui est, au moins partiellement, un français «sur» ou «à propos» du Burundi.

De fait, il existe pour ces locuteurs non burundais une obligation d'employer le FRBU dans certains cas, identiques à ceux pour lesquels les locuteurs burundais cultivés sont concernés. Il n'est pas possible par exemple d'écrire un ouvrage érudit sur le Burundi sans recourir à certains emprunts à valeur historique et culturelle, ou à certaines dénominations scientifiques ou administratives particulières. Cette obligation vaut surtout à l'écrit et dans des situations formelles, elle vaut aussi, dans une moindre mesure, dans des situations non formelles si une discussion s'engage en français sur le pays. Et nous voyons apparaître alors, par exemple, le *muganuro*, le *ruszien*, le *gouverneur de province*... Voilà pourquoi cet ouvrage aurait pu s'appeler, un peu restrictivement, *Pour parler du Burundi*.

Et il existe pour ces locuteurs des situations dans lesquelles le choix lectal est possible dans les situations quotidiennes. On remarque la fréquence d'emploi de certains emprunts : ainsi le locuteur non burundais utilisera assez régulièrement les mots *rugo*, *soko*, *zamu*..., là d'ailleurs où les locuteurs burundais seront plus proches du FRFR et emploieront plus volontiers les mots *enclos*, *marché* ou *gardien* / *sentinelle* / *veilleur*. En effet, un Burundais s'exprimant en français n'emploiera que rarement, voire jamais, *soko* ou *zamu*, faisant mieux la distinction entre les deux langues, ou même les trois, avec le swahili.

Un troisième élément, concernant toujours les locuteurs non burundais, est constitué de façon variable d'un individu à l'autre par un phénomène de mimétisme : il ira ainsi à l'intérieur et aura des amis à Gitega qui *descendront à Buja*. Il n'est pas rare non plus d'entendre un expatrié, au bout de quelque temps de présence au Burundi, utiliser des expressions telles que *faire recours*, *faire un lift* ou *donner cours*, expressions d'ailleurs qui se prêtent bien à l'adaptation en raison du fonctionnement de la langue française.

Il reste enfin à signaler que sous la dénomination de «locuteurs non burundais» se cachent divers milieux, ayant chacun leur spécificité linguistique. On pourrait objecter que ces particularismes appartiennent plus à des sociolectes qu'au FRBU. Mais certains d'entre eux débordent en partie leur milieu d'origine et tendent à se répandre à des degrés divers, comme l'a bien montré Gumperz : «On commence à s'interroger sérieusement, nous dit-il, sur le fait qu'on puisse effectivement isoler des communautés de langue, définies comme des systèmes sociaux fonctionnellement intégrés, partageant les mêmes normes d'évaluation» (GUMPERZ, 1989, p. 25).

Ainsi le français de la coopération française contamine les milieux burundais qui le fréquentent et *mission* est introduit en FRBU, comme d'ailleurs dans le français de tous les pays connaissant la coopération. Les milieux des expatriés zairois ou, peut-être, des anciens colons belges font passer le *fungulateur* ou son synonyme, le *ziboulateur* au Burundi, de la même manière que les Pieds-Noirs ont répandu le *couscous* en France.

Certains expatriés non-belges utilisent au moins occasionnellement le français de Belgique, par commodité : il est quelquefois plus rapide de demander immédiatement une *farde* à la papeterie, ou des *chicons* au marché, encore que les commerçants burundais semblent faire de plus en plus la différence entre les origines des locuteurs et leur variété de français, ou du moins ont établi un rapport de synonymie entre *farde* et *chemise*, *chicon* et *endive*.

## 2.2. LES PARTICULARISMES LEXICAUX

Il nous semble utile de préciser, avant d'aborder les particularismes, qu'il y a à près de 97% identité entre le lexique du FRFR et celui du FRBU. Vu sous cet aspect, deux cas se présentent.

Tout d'abord, le signe considéré est présent et en tous points identique dans les deux variétés : c'est la situation générale et le terme ne sera pas relevé, sauf dans certains cas de fréquence d'occurrence.

Ensuite le signe, donc le rapport signifiant-signifié, est absent tout à la fois en FRFR et en FRBU. Par exemple *bras croisés*, signalé au Mali comme «adepte de la secte religieuse Wahabia» ou *chawarma*, variété de sandwich signalé en Côte d'Ivoire et au Sénégal, ne se rencontrent ni en FRFR, ni en FRBU. Ce type de cas, qui intéresse l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, n'intéresse évidemment pas l'inventaire du FRBU. La question est d'importance dans la mesure où elle pose le problème de la variété de référence : il était envisageable de prendre le français de Belgique comme référence, auquel cas des termes tels que *farde* ou *deuxième licence* auraient disparu de notre inventaire.

Cette situation d'identité porte donc sur environ 97% du lexique français en ce qui concerne le FRBU, soit autant d'items éliminés d'emblée en tant que particularismes : c'est entre autres ce qui fait que le français, qu'il soit de France ou du Burundi, reste le français !

Ce sont donc quelque 3% de cas qui subsistent et que l'on pourra éventuellement recenser parmi les particularismes du FRBU. Ces particularismes se trouvent dans plusieurs domaines : lexématique, phonologique, sémantique, morphosyntaxique et pragmatique.

### 2.2.1. Particularismes lexématiques

Il y a dans ce cas création d'un nouveau signifiant par rapport au FRFR : la forme nouvelle ne se trouvera pas dans nos ouvrages de référence, ou sera inconnue de nos informateurs français.

Le néologisme par rapport à la variété de référence désignera un référent spécifique au Burundi, ou constituera un doublon avec un terme existant en FRFR, créant un cas de synonymie interlectale.

Il y a d'abord un certain nombre de particularismes d'origine substratique ou adstratique, parmi lesquels :

- l'emprunt :

- au kirundi : *badasigana* (membres du parti unique), *ikembe* (sanza), *mushingatabe* (sage), *zamu* (gardien).
- au swahili : *sombe* (plat d'origine zaïroise), *pili-pili* (piment), *rupango* (maison avec cour intérieure).
- à l'anglais : *boss* (patron), *boy* (domestique), *wax* (variété de pagne).
- autre : *tilapia* (variété de poisson < latin), *corossol* (coeur de boeuf < port. du Brésil, selon W. Bal, in *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*).

- le calque et les interférences du kirundi : *toi aussi* / (formule de reproche bénigne), *tu es là* (formule de salutation), *pardon* (expression de compassion), *être avec un ventre*

(être enceinte), *se connaître avec qqn* (connaître qqn), *trouver que* (estimer), *voir que* (constater).

Nous ajouterons ici les emprunts au français de Belgique, c'est-à-dire à une autre variété de français : *avant-plan* (premier plan), *entièreté* (totalité), *réciproquer* (rendre la politesse).

Il y a ensuite des particularismes qui proviennent de créations au sein même de l'une des variétés. Sont recensées ici des créations par :

- fusion ou confusion : *tenir en considération* (tenir compte / prendre en considération), *sur un / le même pied d'égalité* (sur le même pied / sur un pied d'égalité), *ne pas avoir de niveau* (ne pas avoir le niveau), *téléphoner qqn qqch* (téléphoner qqch à qqn)

- innovation : *mario* (gigolo), *abacost* (costume d'origine zaïroise)

- lexicalisation de nom propre ou de marque déposée : *colgate* (dentifrice), *nido* (lait en poudre)

- abréviation :

• siglaison ou acronymie : *Z.E.P* (Zone d'Echanges Préférentiels), *COTEBU* (Complexe Textile du Burundi).

• troncation par apocope : *croco* (crocodile), *flavo* (flavoquine), *unif* (université)

- dérivation (éventuellement hybride français-kirundi ou français-swahili) :

• préfixation : *se débutsiser* (perdre son statut de hutu), *détutsification* (réduction du personnel tutsi\*)

• suffixation : *siester* (faire la sieste), *sûretard* (agent de la sûreté), *traditionniste* (dépositaire des connaissances de la tradition\* orale), *tutsiste* (favorable aux Tutsi), *swahiliphone* (qui parle le swahili), *tanganykien* (de la région du Tanganyika)

• dérivation hypostatique : *ennuyant* (part. prés. -> adj.), *occidentalisé* (part. pas. -> adj.)

- composition : *taxi-vélo* (cycliste qui joue le rôle de taxi), *vélo-bananes* (livreur de bananes à bicyclette), *tradi-praticien* (guérisseur).

### 2.2.2. Particularismes phonétiques

Rare dans la mesure où nous ne tenons pas compte de «l'accent local», cette différence de forme spécifique à la langue orale ne concerne que quelques mots tels que *gars* [gɑ̃], *géant* [ʒejɑ̃], qui ont aussi la prononciation standard, et *VW* [vewɛ] ou wagon [wagɔ̃].

### 2.2.3. Particularismes sémantiques

La création ou la suppression d'un signifié à partir d'un même signifiant, c'est-à-dire la création d'un sens nouveau, constitue un particularisme sémantique. La forme se trouve dans la variété de référence, mais avec un autre sens (étendu, restreint, figuré), et il y a alors extension polysémique par rapport au FRFR (c'est-à-dire une polysémie interlectale), ou totalement différent c'est-à-dire sans identité sémantique, sans sème commun, et il s'agit dans ce cas d'un homonyme :

- extension de sens par soustraction de sème : il n'y a pas dans ce cas création d'un rapport signifiant-signifié totalement différent, mais plutôt une nouvelle acception ou de nouvelles collocations :

Le verbe *faire* par exemple entre dans un plus grand nombre de contextes qu'en FRFR : *faire un accident*, *faire un coup de fil*, *faire une fessée*, etc. (cf. FREY, 1994a).

*Croire* est employé dans les contextes FRFR de *croire*, *penser*, *estimer*.

*Bière* désigne la même bière qu'en FRFR, faite à partir d'orge et de houblon, mais aussi les différentes bières locales à base de sorgho\* ou de banane\*. *Facture* s'emploie indifféremment pour *facture*, *note* (d'hôtel) ou *addition* (au restaurant). Et si *géant* a le même sens qu'en FRFR, il signifie aussi «grand», sans que la taille soit pour autant gigantesque.

- restriction de sens par addition de sème : les *mèches* désignent des cheveux synthétiques, le *jus* a désigné jusqu'il y a peu le jus de maracudja\*, et *délibérer* signifie «recevoir (un étudiant) après délibération». Il s'agit bien ici de décrire les cas en FRBU, chaque mot pouvant aussi être connu en FRFR avec les sens qu'il reçoit dans cette variété.

- changement de signifié par remplacement total des sèmes constitutifs : les *souplesses* sont des tennis, le *zéro* désigne le carrefour. Le verbe *cochonner* ne signifie plus «salir» ou «faire mal un travail», mais «ne pas honorer un rendez-vous» ou «faire un mauvais coup à quelqu'un». La *cité* n'est plus la «ville importante considérée spécialement sous son aspect de personne morale» ou un «groupe isolé d'immeubles ayant même destination», comme elle est définie par le *Petit Robert*, mais le «quartier populaire». Le *séminariste* («élève d'un séminaire») est en FRBU «la personne qui participe à un séminaire», et le FRFR *bock*, désignant un quart de litre, désigne une bière brune en FRBU.

Ces variations sémantiques impliquent un redécoupage des champs lexico-sémantiques et l'intégration des termes dans des champs lexicaux différents. Les exemples suivants illustreront le nouveau découpage des notions :

FRBU :	<i>facture</i>		
FRFR :	<i>facture</i>	<i>addition</i>	<i>note</i>

De même, le découpage FRBU :

<i>faire un accident</i>	
<i>faire un accident</i>	<i>avoir un accident</i>

correspond au découpage FRFR :

<i>avoir un accident</i>	
<i>provoquer un accident</i>	<i>avoir un accident</i>

Cela veut dire que le mot n'a plus la même «valeur» saussurienne, et qu'il y a une réorganisation du champ lexico-sémantique en passant du lecte FRFR au lecte FRBU. A ce titre le sémantisme est suffisamment transformé pour que le terme soit mentionné dans un inventaire de particularismes au titre de la différence de sens.

On constate d'ailleurs que certains locuteurs ont conscience de ces différences, lorsqu'ils inscrivent les termes entre guillemets pour signaler le décalage sémantique :

«Les «collines» entourées de bananeraies constituent l'essentiel du paysage.» (MWOROHA et al., 1987, p. 48).

«[...] l'extension spatiale se faisait par création de lotissements - les «cités» - où l'habitat était d'ailleurs typique [...]» (ACQUIER, 1986, p. 111).

«[...] les manguiers\* qui bordent les avenues\* de la capitale du Burundi fournissent un apport non négligeable au commerce des «petits vendeurs\*»» (SIRVEN, 1984, p. 630).

#### 2.2.4. Particularismes morphosyntaxiques

Nous ne prenons en compte ici que les questions de syntaxe qui touchent de suffisamment près les éléments lexicaux pour devoir être intégrées dans un dictionnaire, ce qui montre qu'il est difficile dans certains cas de traiter le lexique en voulant ignorer la syntaxe.

- particularismes concernant la construction syntaxique, à savoir l'intransitivité ou la transitivité directe ou indirecte des verbes : *accoucher un enfant* (accoucher de -), *téléphoner qqn* (téléphoner à -), ainsi que leur pronominalisation ou dépronominalisation : *se sympathiser* (sympathiser), *terminer* (se terminer), *doucher* (se doucher)

- particularismes concernant le genre :

*personne, quelqu'une, quelque chose* (pron. indéf., accord au fém. : *La reduplication suggère l'idée de quelque chose dépourvue de l'essentiel*), *combi* (fém.)

- particularismes concernant le nombre : *qui* (pron. interrog., accord au plur. : *Qui soutiennent Jonas Savimbi ?*, *toilette* (sing.).

## 2.2.5. Particularismes pragmatiques

### 2.2.5.1. Différence d'emploi

Cela concerne des termes connaissant une différence d'emploi dans la situation de communication, par rapport au FRFR :

- *pardon*, se dit même lorsque le locuteur n'est pas responsable d'un désagrément causé à son destinataire;

- *la meilleure*, est une formule de salutation («bonsoir») ;

- *toi aussi !*, est un reproche adressé à son interlocuteur.

### 2.2.5.2. Différence de statut.

Si la *colline* est sémantiquement différente en FRBU, c'est aussi dans le cadre de la différence de statut qu'elle constitue un particularisme, puisque le terme ressortit au domaine administratif.

*Apprêter* ou *cabaretier*, que le *Petit Robert* signale comme vieilliss, sont courants en FRBU, de même que *accoutrement*, dans le sens de «vêtements», qui est vieux ou péjoratif en FRFR.

Cette différence de statut ne peut s'établir si nous nous fondons exclusivement sur les dictionnaires : si les qualificatifs «exotique» ou «tropical» apparaissent dans les définitions de *mangue*, *manguier* ou de *papaye*, *papayer* dans des dictionnaires réalisés à Paris, rien n'est dit quant à la fréquence du terme (cf. ci-dessous 2.2.5.4.) ou à sa caractérisation sociolinguistique. Or pour des raisons évidentes, la plupart des Burundais, même peu scolarisés, connaissent en français la mangue ou la papaye, alors que ces termes ne figurent pas sur le paradigme des fruits de nombre de Français même relativement scolarisés. A ce titre, ces mots comme bien d'autres doivent figurer dans l'inventaire de particularismes avec la mention «courant» et / ou «fréquent». Pour la raison inverse, on n'y fera pas figurer *noix de coco* ni *banane*, encore que si ce dernier mot a une entrée importante dans notre lexique, c'est au titre de la sémantique et de ses nombreuses collocations.

### 2.2.5.3. Différence référentielle

Nous nous arrêterons plus longuement sur ce type de particularisme, comprenant des termes qui renvoient à un autre référent, à une autre réalité extralinguistique absente d'une autre culture ou innommée en FRFR. En fait ces référents ou ces concepts peuvent être partiellement communs aux deux cultures.

Ce critère, qui nous fait approcher l'anthropologie linguistique, est celui de l'importance culturelle du terme, souvent en raison de l'importance culturelle du référent. Tout travail de lexicographie ou toute recherche sur les variétés de langues ne se conçoivent guère sans une prise en compte sociolinguistique et anthropologique. La langue est en ce sens le reflet d'une société à une époque donnée, et l'évolution des dictionnaires semble le prouver : on trouvera dans le *Nouveau Petit Robert* entre autres «des néologismes représentatifs de tous les usages de la société [...], des mots culturels qui reflètent l'état social [...], des mots désignant des réalités quotidiennes [...], parmi lesquels ceux des plaisirs de la table.» (Alain REY, Avant-propos du *Nouveau Petit Robert*, p. XI).

Quelques exemples en contexte devraient mettre en évidence cette différence tant sur le plan dénotatif que sur les plans connotatif et culturel :

- la *colline*, notre exemple clé pour le FRBU que le *Nouveau Petit Robert* définit monosémiquement comme une «petite élévation de terrain de forme arrondie» est quelque chose de très différent au Burundi et donc en FRBU : il ne s'agit pas simplement d'un relief de terrain, mais d'une véritable institution sociale, administrative et politique. De ce point de vue, ce n'est ni par hasard ni par erreur que les Burundais se rendent *à la colline\**, et non pas *sur la colline*. Le champ lexico-sémantique de ce mot renvoie aussi à *commune* et à *cellule* en FRBU, ce qu'il ne peut faire en FRFR. Ainsi, le terme est fréquemment mis entre guillemets, pour montrer que son sens est différent par rapport à son sens en FRFR : «les

matériaux] *ne viennent pas tous de la «colline» [...]»* (ACQUIER, 1986, p. 39). Et *«les sept collines de Rome»*, dont le *Petit Robert* énumère les noms propres trouvent à Bujumbura leur écho sous la forme singulière et définie *la colline*, ou *la Colline*, avec la majuscule initiale, c'est-à-dire la colline de Vugizo, autrefois appelée colline du Saint-Esprit.

- la même observation peut être faite pour le mot *vache*, et une simple citation contribuera à montrer l'importance culturelle de cet animal au Burundi : *«La vache occidentale n'a pas de fierté. Elle est laitière ou bête de somme. Taureau ou veau de boucherie. Le possesseur de la vache occidentale a perdu ce goût qu'a encore mon oncle de posséder une vache pour sa seule beauté»* (KAYOYA, 1968, p. 96).

- Nous pourrions évoquer aussi la *machette*, ou l'*ethnie*, cette dernière renvoyant entre autres à *catégorie* et à *composante*.

L'importance culturelle d'un référent, au sens de la culture quotidienne tout comme au sens de la culture à dimension historique, ne laisse indifférents ni la langue dans son organisation en champs lexico-sémantiques, ni le discours puisqu'elle a des répercussions sur la fréquence d'occurrence entre autres, que nous considérons comme un type de particularité.

#### 2.2.5.4. Fréquence

Le particularisme en terme de fréquence concerne des lexies identiques dans les deux variétés, ayant un même rapport signifiant-signifié, mais dont la fréquence d'emploi est plus élevée en FRBU :

- soit en raison d'un choix préférentiel sur un paradigme : c'est ainsi qu'*arachide* sera plus fréquent que *cacabuète*, pratiquement inusité au Burundi, bien qu'on puisse rencontrer ce dernier mot dans le discours des petits vendeurs\* de Bujumbura, c'est-à-dire même dans le cadre d'un français basilectal. Il s'agit donc de mots tout à fait connus et utilisés en FRFR, mais avec une fréquence moindre.

- soit parce que l'environnement socio-culturel entraîne un emploi courant du terme : *boue, machette, malaria, quinine, pagne, mangue, papaye, dot, ethnie*, etc., et la réflexion de Matoré à propos des mots-témoins garde ici toute sa pertinence : *«Le mot-témoin est le symbole matériel d'un fait spirituel important, c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation.»* (Matoré, *La méthode en lexicologie*, 1953, cité par REY, 1970, p. 168).

Mais il est parfois difficile de déterminer l'origine de la fréquence d'un terme : nous avons longuement hésité avant d'éliminer de notre lexique l'omniprésent verbe *démarrer* et son dérivé *démarrage*, de même que le verbe *débuter* qui, selon Grévisse, *«se répand surtout depuis 1950 malgré les critiques»* mais qu'il est *«prématuré d'intégrer au bon usage»* (certains emplois sont condamnés en France par les puristes). De même, la lexie *centre de santé* est elle-aussi beaucoup plus fréquente en FRBU qu'en FRFR.

S'agit-il d'un choix préférentiel, ou au moins indifférent, sur le paradigme *démarrer - débiter - commencer*, ou sur le paradigme *dispensaire - centre de santé*, ou bien la fréquence d'occurrence est-elle supérieure tout simplement parce qu'il y a au Burundi plus de projets qui «débutent», ou de travaux qui «démarront», et parce que les problèmes de santé sont plus préoccupants au Burundi qu'en France ?

Inversement, la question de la fréquence concerne aussi des termes qui au contraire, sont peu ou ne sont pas usités dans le discours en FRBU. Ils sont plus difficiles à découvrir du fait même de leur absence, et seule une étude avec des moyens appropriés et relativement importants permettrait de les relever de façon significative. Si l'exhaustivité est difficile concernant les particularités «positives», visibles, elle l'est encore plus en ce qui concerne les particularités «négatives», c'est-à-dire des termes qui n'apparaissent jamais en FRBU. Nous avons pu en relever quelques unes cependant, que nous donnons à titre indicatif et qui ont pu être repérées grâce à l'existence d'un autre terme en FRBU. Cette liste est exhaustive par rapport au contenu de l'inventaire, elle peut ne pas l'être et ne l'est probablement pas par rapport à l'ensemble du FRBU :

FRFR	FRBU	ORIGINE ET/OU STATUT
bizutage	baptême	belg., arg. étud.
bizuth	puant	arg. étud.
bon marché	bon prix	basil.
bouée de sauvetage (= bourrelets)	ce-n'est-pas-gentil	fam.
brune (bière)	bock	cour.
cacahuète	arachide	cour.
chambrée	chaude	cour.
coccinelle	VW [vewel]	belg., cour.
coller un étudiant	buser	belg., arg.étud.
consigne	vidange	belg., cour.
décapsuleur	ouvre-bouteille, fungulateur, zibulateur	cour.
douille	soquet	belg., électr.
endive	chicon	belg.
étrennes	bonne année	cour.
fac	unif	belg. ?, arg. étud.
friqué	pogné	fam.
gigolo	mario	fam.
maillot de corps	singlet	belg., cour.
maîtrise	2ème licence	belg.
maternelle (école)	gardienne (école)	belg., cour.
monter (à la capitale)	descendre	cour.
pompe	radar	arg. étud.
poser un lapin	cochonner	fam.
préfet (sens adm.)	gouverneur	adm.
ragoût	carbonade	belg., cour.
richard	boss	fam.
sécher un cours	brosser	belg., arg. étud.
steack tartare	filet américain	belg.
terrasse	barza	cour.
toilettes	toilette	belg., cour.
trombone	attache-tout	belg., cour.
etc.		

Ces particularités «négatives» ne sont pas très apparentes, mais il est possible de les mettre au jour lorsque la variété locale emploie peu ou n'emploie pas la forme du FRFR. Le repérage est par contre plus difficile si la différence de fréquence d'emploi est moins patente. C'est à cette place que l'on trouve l'opposition *arachide* / *cacahuète*. Cette difficulté ne nous permettra pas pour l'instant de traiter le problème.

### **3. Vers l'inventaire**

#### **3.1. TROIS PROBLEMES LEXICAUX A RESOUDRE**

##### **3.1.1. Les lexies simples**

Le corpus peut contenir des termes qui sont acceptés par les enquêtés. Encore faut-il maintenant vérifier s'ils appartiennent bien au FRBU en tant que particularismes, ou s'ils correspondent au FRFR. Car il ne faut pas perdre de vue que le FRFR est largement présent au Burundi (nous avons signalé que les deux variétés se recourent à 97%), et que les locuteurs peuvent maîtriser les deux lectes, sans pour autant être conscients de ce qui relève spécifiquement du FRBU.

Le mot est considéré comme existant en FRFR même lorsqu'il ne fait pas l'objet d'une rubrique ou une sous-rubrique propre, mais est signalé dans l'article du dictionnaire. C'est ainsi qu'*analphabète* par exemple, est signalé en tant que substantif dans le *Petit Robert*.

Le signifiant peut se trouver dans les ouvrages de référence, mais avec une différence de sens sur le plan dénotatif ou connotatif : il s'est alors établi un nouveau rapport signifiant-signifié par rapport au FRFR.

On trouve le signifiant dans les ouvrages de référence, mais avec une différence de collocation ou une différence d'emploi, ce qui change la valeur du signe, donc le rapport signifiant-signifié.

Nous ajoutons dans cette catégorie des rapports signifiant-signifié identiques au FRFR, mais qui s'en démarquent pragmatiquement en raison d'une fréquence supérieure en FRBU : la différence ne se perçoit donc pas en langue, dans la forme linguistique, mais en discours, dans le nombre d'occurrences.

Deux types de lexies méritent une attention particulière : il s'agit des lexies complexes ou composées, et des emprunts. Nous les traitons ci-dessous.

### 3.1.2. Les lexies composées ou complexes

Des lexies telles que *école française*, *pain français*, *plaque jaune*, *taxi-vélo*, etc. méritent une réflexion, dans la mesure où tant *école* que *français*, *pain* ou *plaque* se trouvent dans la variété de référence.

Il faut donc pouvoir préciser si la suite syntagmatique provient d'un accident du discours, d'une création discursive spontanée et momentanée, auquel cas elle ne peut être intégrée dans l'inventaire, ou s'il s'agit d'une construction permanente que le locuteur va puiser dans le «trésor linguistique» du FRBU, renvoyant à la notion de lexie composée ou complexe de Pottier, ou à la synapsie de Benveniste ; dans ce cas seulement, l'occurrence sera intégrée dans l'inventaire.

Il y a de ce point de vue une différence essentielle entre d'une part *école provisoire* dans «*Un marché débute modestement à quelque distance de l'école provisoire qui deviendra une mission dans quelques années*» (GHISLAIN, 1992, p. 69), ou *lycée français* dans «*Cela ne leur fait pas de mal de se retrouver dans la jungle d'un lycée français*» (SAVATIER, 1977, p. 42), ou encore *petit vendeur* dans «*Après avoir échangé quelques mots dans leur langue avec les petits vendeurs de pantalons [...]*» (SAVATIER, 1977, p. 124) et d'autre part obtenir son *permis provisoire* au Burundi, ou fréquenter *l'école française* à Bujumbura, ou acheter chez les *petits vendeurs*. Les premiers sont le fruit d'une concaténation discursive, alors que les seconds sont des lexies insécables ayant un statut en langue.

On peut en France et en FRFR donner un «permis» quelconque à titre provisoire, c'est-à-dire pour une période déterminée ; au Burundi le *permis provisoire* est un titre légal, qui correspond au FRFR «code» (bien que l'identité ne soit que partielle - mais elle existe - entre les deux notions), et qui constitue une construction lexicale permanente. Nous revenons ici à l'étude de Pottier, produisant les critères de détermination d'une lexie :

- non-autonomie d'un composant
- non-commutabilité d'un composant
- non-séparabilité des composants
- particularité de la structure interne (POTTIER, 1974, p. 268).

Ainsi, *l'école française* ne peut être une «école cent pour cent française», le *permis provisoire* un «permis tout à fait provisoire». De même, une *plaque jaune* n'est pas simplement une plaque d'immatriculation de couleur jaune mais par métonymie une voiture de l'administration et la *case de passage* ne correspond pas à la définition de «case» mais à celle de «maison», ou plus précisément à celle de son parasynonyme *gîte* en FRBU. De même la différence s'impose entre FRBU *donner cours* et FRFR *faire cours* ou *donner un / des cours* comme dans l'exemple suivant : «*Le matin, je donne des cours à l'école française*» (SAVATIER, 1977, p. 94).

Cela signifie que le lien entre le substantif et l'adjectif, ou entre le verbe et le substantif par l'adjonction ou la suppression d'un article, a un statut en langue et ne peut être considéré comme un simple accident du discours. Ce sont donc des séquences plus ou moins lexicalisées, qui à ce titre doivent figurer dans l'inventaire dans la mesure où on ne les trouve pas en FRFR.

De même, les mots composés avec trait d'union, tels que *photo-passeport*, *taxi-vélo*, *radio-trottoir*, *post-alphabétisation*, *tradi-praticien*, *sous-région* ou *vice-gouverneur*, doivent être considérés comme de nouvelles lexies qui, pour certaines d'entre elles, peuvent s'écrire sans trait d'union. *Post-*, *sous-*, et *vice-* sont par ailleurs des particules ou des préfixes très productifs dans la composition lexicale en FRFR, et bénéficient à ce titre d'une entrée propre dans le *Petit Robert*. C'est à notre sens un argument supplémentaire pour écarter la trop stricte dichotomie «existe ou n'existe pas».

### 3.1.3. Les emprunts

Le lexique du FRBU se caractérise aussi par un nombre non négligeable d'emprunts aux langues locales, qui représente environ 8% de l'ensemble des particularismes : près de 6% au kirundi et 2% au swahili. Il s'agit de notions difficilement traduisibles en français, et les traductions données entre parenthèses ne sont qu'approximatives :

kir : *mushngantabe* (le sage, l'honnête homme, l'homme responsable), *badasigana* (les citoyens, les membres du Parti Uprona\*, avec des références culturelles), *ruغو* (l'enclos, la ferme).

Mais on rencontre aussi des doublons, dans la mesure où il existe des termes correspondants en français, et utilisés au Burundi, avec éventuellement des connotations différentes :

kir : *zamu* (gardien), *soko* (marché), *mwami* (roi), *makala* (charbon de bois).

swa. : *bilulu* (insectes nuisibles), *bwana* (monsieur, patron), *matata* (problème), *muzungu* (Blanc), *potopoto* (boue).

Plusieurs approches complémentaires et quelquefois contradictoires permettront de déterminer s'il s'agit d'un xénisme, c'est-à-dire d'une simple intrusion d'un mot étranger à titre temporaire, en tant qu'accident discursif, ou d'un véritable emprunt destiné à intégrer le lexique du FRBU.

On peut d'abord évaluer la connaissance et l'emploi du terme par des locuteurs ne connaissant pas la langue source : plus de 60% des expatriés non-kirundiphones connaissent et utilisent le terme *mwami*, et plus de 97% connaissent et utilisent le terme *zamu*, alors que les Burundais eux-mêmes, dans un discours français, choisiront de préférence dans ce deuxième cas le terme *sentinelle* ou *gardien*. D'autres exemples, pris dans le domaine culinaire cette fois, montrent encore cette graduation dans l'emprunt : si 90% de non Burundais connaissent le *ndagala* et le *nilapia*, la moitié seulement connaissent le *koubé*, alors que les trois termes renvoient à des espèces de poissons comestibles du Tanganyika ; 84% connaissent la *mwambe*, 82% le *sombé*, mais seulement 34% le *bugali* ou le *lenga-lenga*, désignant tous les quatre des préparations culinaires locales. Autant dire que le volet sociolinguistique a une importance considérable en ce qui concerne l'emploi des emprunts.

La question se pose ensuite en termes de degré d'intégration de l'emprunt dans la langue française, sur le double plan phonétique et morphosyntaxique : intègre-t-on la prononciation, l'augment\* et les préfixes\* de classe dans la langue réceptrice, ainsi que les marques de genre et de nombre du kirundi ? Prononcer [by3ymbyra] ou [byrœdi] (c'est-à-dire [y] au lieu de [u], [œ] au lieu de [un]) produit un effet comique. Dire ou écrire *mushngantabe* au lieu de *umushngantabe*, *swahili* au lieu de *kiswahili*, *burundais* au lieu de *murundi* / *barundi*, des *muzungu(s)* au lieu de des *bazungu*, en adoptant la prononciation française, ce n'est plus du kirundi ou du swahili au même degré.

- Sur le plan phonétique :

- la lettre *u* est prononcée systématiquement [u] et non pas [y],
- le *r* est prononcé grasseyé [R],

- l'accent tonique est mis sur la dernière syllabe,
  - les tons du kirundi sont éliminés, chez les locuteurs non-burundais. Les locuteurs burundais par contre respectent généralement la prononciation d'origine, même lorsque le mot apparaît dans un énoncé français.
- Sur le plan morphologique :
- l'augment et les préfixes de classe des substantifs kirundi tendent à disparaître dans l'emprunt :
    - kir. *urugo* -> *ru*go (l'enclos)
    - kir. *umushingantabe* -> *mushingantabe* (l'honnête homme)
    - kir. *umunyezamu*, *umuzamu* -> *zamu* (le gardien)
  - les marques du pluriel sont variables et correspondent soit aux normes de la langue d'emprunt, soit aux normes du français. Ainsi trouvons-nous aussi bien la forme plurielle invariable *muzungu*, ou plus rarement variable *muzungus*, que *bazungu*, qui répond aux normes du kirundi, voire dans certains cas le pluriel redondant *bazungus*, mêlant les deux normes sous la plume d'expatriés mais senti comme erroné chez les locuteurs burundais.
  - sur le plan morphologique mais d'un autre point de vue, l'emprunt peut servir de radical à une dérivation, ou s'intégrer dans une composition. Le cas est fréquent dans le domaine politique, où l'on trouve des radicaux très productifs : de *tutsi* dérivent *tutsisme*, *tutsisant*, etc. De *butu* dérivent *butisme*, *butiste*, etc.

Enfin nous pouvons nous poser la question de l'importance culturelle de l'emprunt et de sa présence obligée dans des discours soignés, avec ou sans explication ou traduction complémentaire.

Tous les paramètres ne sont pas toujours convergents et la décision finale dépendra d'un ensemble de réponses plus ou moins convergentes ou divergentes.

## 3.2. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES LEXIES

### 3.2.1. Corpus

La première démarche est la constitution d'un corpus qui va fournir le matériau de travail :

- le corpus écrit est constitué de publications scientifiques, de romans (peu nombreux), de périodiques (nombreux depuis la libéralisation de la presse en 1991, et constituant une grosse partie du corpus), de procès-verbaux, de correspondances diverses, etc. De la même façon que nous avons accordé une place aux locuteurs non burundais et non kirundiphones le corpus écrit est constitué de nombre d'ouvrages et de périodiques internationaux qui traitent du Burundi.

- le corpus oral est constitué de documents radiodiffusés ou télévisés, de conférences, de discours divers, de conversations, etc., conservés sous forme d'enregistrements audio ou vidéo ou de relevés spontanés au cours d'entretiens formels ou non formels.

Les sources de ce corpus sont indiquées à la fin de ce volume sous la rubrique **BIBLIOGRAPHIE DES SOURCES**, à laquelle il faudrait ajouter la liste des vendeurs, des étudiants, des enseignants et des nombreux inconnus qui nous ont fourni notre matériau de travail.

### 3.2.2. Repérage et référence

La deuxième phase concerne le repérage de particularismes éventuels. Il est nécessaire de repérer les particularités pour pouvoir ensuite les répertorier. Le corpus de base est ainsi constitué d'après le sentiment linguistique d'un locuteur français, capable de percevoir une différence entre le FRFR et le FRBU. C'est donc une

compétence chomskyenne du français de référence qui va servir de révélateur et permettre de relever des particularités, l'enquêteur s'intéressant aux occurrences qui lui paraissent s'écarter de la norme qu'il a intégrée. Mais cette compétence, individuelle, est nécessairement et au moins partiellement idiolectale : du moins l'idiolecte ne recouvre-t-il que partiellement la langue, et le danger est grand de verser dans la subjectivité de l'enquêteur. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur une référence objective pour écarter le risque idiolectal et déterminer les lexies qui vont entrer dans l'inventaire. Cette référence sera, dans le cadre d'une approche différentielle, le français standard, notion finalement assez floue (cf. FREY, 1995) qu'on tentera de cerner à l'aide d'ouvrages de référence et de locuteurs natifs. Les dictionnaires sont bien sûr les ouvrages de base : *«[...] à condition de savoir que l'on part d'un artefact, ces dictionnaires constituent une approximation raisonnable de la norme de référence»* (REY, 1993, p. 10).

Le *Petit Robert* et le *Nouveau Petit Robert* (dont les articles ont quelquefois évolué dans le cadre qui nous concerne), ainsi que le *Lexis* et le *Dictionnaire du Français Contemporain (D.F.C.)* constitueront nos dictionnaires de référence, donnant des renseignements précieux sur la nature et le statut des mots : origine régionale, date, statut (région., vx, adm., fam., etc.) qui devraient conduire à des constatations intéressantes.

De même, le *Bon Usage* de Maurice Grévisse fournit quant à lui de précieuses indications sur les régionalismes, les archaïsmes et les diverses normes, ou les ouvrages spécialisés tels que l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* ou le *Français hors de France*, ou les articles scientifiques divers, linguistiques particulièrement, qui constituent de solides appuis et des compléments indispensables pour la réflexion.

Enfin, des documents de source belge permettent d'apprécier l'authentification d'un éventuel belgicisme.

Nous avons eu recours aussi à différents types d'informateurs :

- des informateurs burundais francophones, ayant tous le niveau 4 (niveau deuxième cycle du secondaire) ou le niveau 5 (enseignement supérieur) ; pour éviter de traiter des cas d'interférence véritable dus à un apprentissage insuffisant, nous avons enquêté auprès de personnes ayant une bonne connaissance du français et utilisant régulièrement cette langue, dans leur cadre professionnel (cas le plus fréquent) ou extra-professionnel (ce qui est moins fréquent). Le FRBU ne connaît pas de norme explicite, la seule norme explicite du français au Burundi étant celle du français «standard», inadéquate d'ailleurs en ce qui concerne la désignation des realia et le recours à l'emprunt. C'est donc un échantillon de locuteurs, aussi représentatif que possible de la communauté réellement francophone au Burundi, qui va permettre d'envisager l'existence d'une norme locale.
- des informateurs français ayant une bonne connaissance de leur langue, particulièrement pour vérifier leur attitude vis-à-vis des emprunts au kirundi ou au swahili, mais aussi pour d'autres items : les ouvrages de référence n'expliquant pas tout, il nous a paru nécessaire, dans certains cas, de consulter l'opinion de locuteurs natifs.
- des informateurs belges, pour tenter de déterminer les belgicisms qui ne sont pas mentionnés comme tels dans nos ouvrages de référence.

### 3.2.3. Sélection

La sélection dépendra d'un ensemble de critères linguistiques (internes) et culturels (externes), les critères de repérage devenant des critères de sélection si leur pertinence est confirmée. Nous considérons la pertinence confirmée :

1°) Lorsque la lexie (simple ou complexe) n'existe pas dans la variété de référence (ou n'y existe qu'au titre d'homonyme, ce qui revient au même) mais en FRBU :

- la lexie est en usage dans les textes officiels : *candidature, chef de colline, mushingantabe,...*
- la lexie se trouve dans des discours écrits ou oraux soignés ou considérés comme tels par les locuteurs cultivés : *building des finances, se rassurer que,...* Elle peut avoir une origine coloniale : *gouverneur, administrateur territorial,...*

- le particularisme est un calque du kirundi ou a une origine interférentielle qui n'est pas ressentie comme telle ou est accepté par les informateurs burundais : *aimer, court, se différer, pardon, téléphoner qqn, se tourner, trouver, voir,...*

- l'emprunt est courant, connu et utilisé par les étrangers ne parlant pas le kirundi ou le swahili : *matabiche, muwambe, zamu,...*

- l'emprunt a une importance culturelle évidente qui le fait apparaître fréquemment dans les ouvrages érudits, souvent sans explication : *muganuro, mushingantabe, rugo,...*

2°) Lorsque la lexie existe dans la variété de référence mais :

- il existe une différence évidente (de dénotation - et nous retrouvons les cas d'homonymie que nous venons d'indiquer -, de connotation, d'emploi, de construction, etc.) entre FRFR et FRBU, attestée régulièrement par les contextes ou confirmée par les informateurs : *souplesses, de toutes les façons, planton, etc.*

- la fréquence d'occurrence est nettement supérieure à celle que le terme connaît en FRFR : *arachide, machette, mangue, centre de santé, etc.* Si la différence de fréquence n'est pas certaine, l'intuition du chercheur doit être corroborée par les enquêteurs ou mieux, par une investigation lexicostatistique : cette dernière étant au-delà de nos moyens, les particularismes retenus sur le critère de la fréquence pourront quelquefois être contestés.

- la lexie est intégrée dans un système, parce qu'elle entre dans un champ lexico-sémantique différent de FRFR : *colline, administrateur* ou *chef* ; ou parce qu'elle s'intègre dans un paradigme régulier : préfixe *RE-* ou pronominal *SE + verbe* pour les particularités morphosyntaxiques (il s'agit d'une intégration dans un paradigme qui fonctionne en FRBU).

- la lexie ou ce qu'elle représente a une grande importance culturelle comme *eucalyptus, ficus, vache* : l'*eucalyptus\** fait partie tout comme la colline du paysage burundais : «*L'eucalyptus omniprésent [...] coiffe les sommets autrefois dénudés, borde les routes de l'intérieur\* du pays, fournit le bois de charpente et de menuiserie*» (CASTERMANS, 1990, p. 50). Ces mots ne laissent pas transparaître leur particularité à travers les références linguistiques mises en œuvre, telles que les dictionnaires ou les enquêtes sur la correction du terme par rapport à la compétence linguistique de l'informateur.

Ce critère recoupe celui de la fréquence plus élevée en FRBU qu'en FRFR. L'histoire d'un pays et d'une civilisation est dans les mots que les locuteurs utilisent. Les termes nés de la colonisation font partie de cette histoire, ceux renvoyant par calque ou par emprunt au Burundi traditionnel aussi. Il y a d'ailleurs des recouvrements entre ces différents paramètres : l'importance culturelle implique l'existence d'un champ lexico-sémantique différent, ainsi qu'une fréquence supérieure (*colline, ethnique,...*). La dérivation est elle-même due à une question de fréquence, révélatrice d'une importance culturelle certaine (*ethnisation, alphabétiseur,...*).

Ainsi figurent dans l'inventaire :

- des mots ne figurant pas dans les ouvrages de référence : les néologismes de forme (divers types de dérivés et de composés, innovations, abréviations, sigles).

- des emprunts : francisés, utilisés par les non-kirundiphones, culturellement importants.

- des mots figurant dans les ouvrages de référence avec une différence :

de sens,

de connotation,

de collocation,

de construction,

d'emploi,

de référent,

de fréquence,

ou avec la mention «français de Belgique» ou «français régional»

- des mots de FRFR ignorés par D.F.C.

- des mots de FRFR connus par les ouvrages de référence, mais ayant importance particulière en FRBU ou au Burundi.

Nous signalerons pour terminer qu'il y a au niveau du statut deux pôles vers lesquels tendent les lexies sélectionnées :

- d'une part un pôle qui retient les statuts faibles, tendant vers le basilecte, perçus comme des solécismes par les locuteurs cultivés, et pour lesquels FRFR pourrait proposer une variante : *empêcher à qqn de* (empêcher qqn de), *à quel honneur* (en quel honneur), *fungulateur* (décapsuleur) ; ils posent les mêmes problèmes que les solécismes ou les anglicismes en FRFR.

- d'autre part un pôle qui retient les statuts forts, regroupant les items employés dans le discours administratif ou les ouvrages érudits avec des sens particuliers, pour lesquels FRFR est linguistiquement muet, puisque le référent n'existe pas en France mais fait partie du patrimoine burundais : *zone, gouverneur, mushingantabe, rugo*.. Ceux-là sont au FRBU ce que la *sous-préfecture*, le *préfet*, le *hospodar* et l'*igloo* sont au FRFR.

Dans l'optique d'un essai de normalisation ou d'officialisation du FRBU, on constatera qu'il y a une question purement linguistique d'un côté, un choix de mots possible selon le niveau de langue ou le registre en relation avec la norme centrale, et une question lexico-culturelle de l'autre. Il y a d'une part un problème de norme, de l'autre un problème de culture et de civilisation. Et si on se pose la question de la normalisation, ce sera à propos du premier type pour lequel il y a un choix possible entre le FRFR et le FRBU, et non pas à propos du second, où la question est déjà tranchée, les termes faisant partie du discours officiel et émanant d'une obligation linguistique. Le premier, après décision légale, sera accepté dans la norme endogène ou rejeté en tant que solécisme ; le second est ipso-facto partie intégrante de la norme endogène.

Dans cet ordre d'idée et à titre indicatif, on recensera dans l'ensemble de cet inventaire près de 75% de termes acrolectaux, plus de 20% classés dans le mésolecte, et moins de 5% dans le basilecte. Si quelques erreurs d'appréciation restent possibles, et si les interprétations peuvent varier quelque peu en fonction du jury, il est peu probable que des différences importantes se fassent jour : le français au Burundi est bien la langue de l'école et des situations formelles, ce qui implique un pourcentage important de formes acrolectales dans la norme endogène.

### 3.3. STRUCTURE DE L'INVENTAIRE

#### 3.3.1. Macrostructure

Les lexies, présentées dans l'ordre alphabétique des mots vedettes, n'en constituent pas pour autant une simple suite formelle. Nous avons tenté de construire tout au long des pages de l'inventaire une structure logique destinée à élaborer, selon les recherches lexicographiques de l'utilisateur, un ensemble de champs lexico-sémantiques qui devraient refléter les spécificités de la société burundaise à travers les mots qui lui sont propres.

La couverture de ces champs se fait par un système de renvois onomasiologiques, c'est-à-dire un système allant du sens vers le mot et qui, suivant une idée originale du dictionnaire *Robert*, permet à l'utilisateur de trouver des mots qui lui sont inconnus au départ. Rien *a priori* n'inviterait un usager non burundais à mettre en rapport la *colline* et la *commune* ou le *quartier*, ni *pirelli* et *kambambili*, ou encore *tutsi* et *contrat de clientèle*, ni même à dériver *tutsiser* de *tutsi* ! Tous les mots qui sont repris dans l'inventaire avec un sens particulier en FRBU sont suivis d'un astérisque. Cela n'exclut pas l'éventuelle indication «V.» suivie d'un mot ou d'une expression en caractères gras, qui renvoie l'utilisateur à un mot directement lié au même champ notionnel, l'astérisque pouvant en effet, dans les définitions mais surtout dans les illustrations, renvoyer à un autre champ indépendant.

Les emprunts aux langues bantoues\*, particulièrement au kirundi et au swahili, trouvent une entrée à leur augment préfixé (exemple : *umubutu*) et à leur préfixe de classe (exemple : *mubutu*), avec dans les deux cas un renvoi au radical où le mot est traité (exemple : *butu*). La solution est certes peu économique en ce qui concerne l'espace, mais

nous l'avons choisie par souci de commodité pour l'utilisateur non-kirundiphone, pour qui il n'est pas naturel d'aller chercher spontanément le sens de *abadasigana* ou de *badasi-gana* à *mudasigana*, ou celui de *umuganuro* à *muganuro*. Les renvois pour les emprunts se font donc directement vers le terme le plus francisé ou, parfois, la forme la plus fréquente. Ainsi, *ababutu* ne renverra ni à *babutu*, ni à *umubutu* ou à *mubutu*, mais directement à *butu*, où seront mentionnées les variantes (*u*)*mubutu*, (*a*)*babutu*, et (*u*)*mubutu-kazi*, (*a*)*babutukazi*. Par contre, la forme *umuduri* étant plus fréquente que *muduri*, le mot sera traité à *umuduri*.

Pour les mêmes raisons de commodité, les lexies recevant le suffixe du féminin *-kazi* ont leur entrée et leurs illustrations propres, et nous avons conservé une entrée propre pour les formes du pluriel swahili en *wa-*, vieilles ou peu usitées, afin de ne pas désorienter l'utilisateur de l'inventaire dans un trop grand éventail de variantes rassemblées sous une même rubrique.

Les mots composés ont leur entrée au rôle alphabétique du premier terme, alors que les lexies complexes (figées ou variables), sont expliquées à l'entrée du mot fort, souvent le substantif ou le verbe. Les autres éléments entrant dans la composition de la lexie sont entrés dans l'ordre alphabétique et renvoient à l'entrée principale.

Enfin, les sigles et les noms propres, insuffisamment nombreux (mais selon nous utiles) pour faire l'objet d'une liste séparée comme cela se fait habituellement dans les dictionnaires, sont intégrés dans l'ordre alphabétique.

### 3.3.2. Microstructure

La microstructure concerne l'article lexicographique proprement dit. Le traitement de la lexie est onomasiologique (c'est-à-dire que nous allons du sens, de la notion, vers les mots) dans le corps de l'article, par le biais des renvois dans la macrostructure que nous avons évoqués ci-dessus, ou par le biais des synonymes et des antonymes qui figurent en bas de l'article lorsqu'ils existent. Mais l'approche première est sémasiologique et nous allons du mot vers le sens en lui attribuant les définitions et les illustrations qui conviennent. Le mot est suivi de sa définition après avoir reçu, dans l'ordre :

- sa transcription phonétique en alphabet phonétique international (A.P.I.) entre crochets,
- sa caractérisation grammaticale,
- chaque fois que c'est possible, entre parenthèses, sa date de première occurrence et son origine,
- et enfin, en italiques, des informations concernant son statut sociolinguistique.

Marqueurs sociolinguistiques :

L'indication *acrol.*, *mésol.*, ou *basil.* figure dans la majorité des cas, avec quelques exceptions pour les termes d'argot qui ne sont pas concernés ou certains termes sortis de l'usage pour lesquels nous manquons d'informations et sur lesquels le jury n'est pas compétent.

L'absence d'indication concernant le milieu sociolinguistique signifie que le particularisme est courant dans le milieu burundais uniquement. Dans le cas contraire apparaît une précision : *mil. belge*, *mil. colon.*, *mil. expat.*, etc., l'indication *ts mil.* n'impliquant cependant pas les couches les moins scolarisées dont le français est plus hésitant. Une indication concernant le milieu n'exclut pas que d'autres milieux puissent connaître voire utiliser sporadiquement le terme.

De même, l'indication *cour.* (courant) n'apparaît que lorsqu'il existe une opposition entre deux acceptions au sein de la variété endogène FRBU (*cour* s'opposera alors à *adm.*, *géogr.*, *sociol.*, etc.), ou lorsqu'il y a une opposition par rapport à la variété exogène de référence. Dans ce dernier cas, la norme FRFR est signalée en fin d'article. L'absence du marqueur sociolinguistique *cour.* dans les autres cas signifie que les particularismes mentionnés sont intrinsèquement «courants», sans opposition intra ou interlectale.

La dernière marque qui peut apparaître concerne la fréquence : la mention *fréq* indique que la fréquence d'occurrence est significativement supérieure par rapport à la variété de référence, en raison de la culture (*boue*), de l'environnement (*flamboyant*, *eucalyptus*) ou de certaines habitudes discursives (*tout un chacun*). À l'inverse, la marque

*bapax* indique que nous n'avons qu'une seule occurrence du terme, qui est cependant conservé dans la liste lexicographique en vue de travaux de recherche ultérieurs, et aussi parce qu'il semble avoir un potentiel intéressant (*se bantouiser, micomberisme, .* ).

Définition :

Sauf nécessité pratique, le terme est défini par une explication construite en FRFR, éventuellement suivie après un point virgule d'une glose qui est un synonyme ou un équivalent en FRFR. Selon les besoins ou les possibilités linguistiques, seule l'explication ou seul l'équivalent sera donné.

Illustrations :

Les illustrations, en nombre variable selon l'importance culturelle de la lexie, le nombre de collocations possibles, la richesse sémantique ou la difficulté de saisir une nuance de sens ou d'emploi, sont quelquefois assez longues si elles produisent des éclairages contextuels intéressants et un bon complément à la définition. Elles permettent aussi de montrer le sentiment qu'ont les locuteurs concernant le degré d'intégration du terme dans le lexique français, selon que ce terme figure ou non entre guillemets, avec des variantes d'un locuteur à l'autre, voire chez un même locuteur.

La quasi totalité de ces illustrations sont authentiques, qu'elles proviennent du corpus écrit ou oral enregistré, ou qu'elles soient le fruit d'un relevé spontané au cours d'une conversation, d'une conférence, d'une émission radio ou télédiffusée. Dans ce cas elles sont en italiques et entre guillemets, et leur source est indiquée entre parenthèses. Les quelques illustrations forgées qui se trouvent dans l'inventaire figurent en italiques, sans guillemets.

Pour les livres et les documents divers dont l'auteur est connu, la source indique le nom de l'auteur suivi de la date d'édition (lorsqu'elle est disponible). Cette indication renvoie à la bibliographie classée par ordre alphabétique d'auteurs. Les documents divers dont les auteurs ne sont pas clairement connus, sont mentionnés après la citation sous une forme abrégée qui renvoie dans la bibliographie à une liste classée par ordre alphabétique de titres. Pour les périodiques enfin, la source indique les initiales de l'auteur et le titre éventuellement abrégé du périodique. La liste des périodiques est classée dans la bibliographie dans l'ordre alphabétique des titres. La source nous paraît importante car l'histoire pré-coloniale, coloniale et actuelle du Burundi est parfois vue à travers les prismes des idéologies en ce qui concerne les illustrations renvoyant aux questions ethniques et politiques. C'est la raison pour laquelle nous donnons autant que possible des illustrations émanant de sources idéologiquement différentes, pouvant exprimer des propos divergents.

Remarques et commentaires :

L'article se termine par d'éventuelles remarques particulières ou commentaires d'ordre encyclopédique, qui nous paraissent importants, voire indispensables à la compréhension véritable du terme dans la culture burundaise, et par une référence à la norme FRFR lorsque nous l'estimons nécessaire, pour mieux situer le particularisme dans les deux variétés de français.

## SIGNES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS L'INVENTAIRE\*

I., II.,...	marque les grandes subdivisions de sens ou de catégories grammaticales à l'intérieur de l'article
1., 2.,...	marque les subdivisions de sens ou de catégories grammaticales à l'intérieur de I., II.,...
a., b.,...	marque les subdivisions à l'intérieur de 1., 2.,...
◆	marque le début d'une autre acception du terme ou d'un autre emploi dans une expression
-	1. marque le début d'un emploi différent du terme 2. suivi d'une indication de catégorie grammaticale, marque l'existence du terme dans une autre catégorie grammaticale (exemple : -n., -adj.)
[ ]	encadre la transcription phonétique
[...]	indique une coupure dans le texte d'illustration
(...)	encadre la date et l'origine du terme
=	signifie (en cas d'emprunt à une langue étrangère). Ex. : <i>imana</i> = dieu
<	vient de (spécifie l'origine linguistique d'un terme)
?	dans les marqueurs métalinguistiques, indique que l'information n'est pas certaine
*	indique que le mot est traité dans l'inventaire
/	entre deux dates, indique la période couverte par une publication périodique. Ex. 8/14-7-93 = du 8 juin au 14 juillet 1993 ; 6/7-93 = juin et juillet 1993.
;	1. dans une définition, sépare la définition proprement dite, qui vient en premier lieu, et une équivalence proposée en FRFR. 2. dans la datation et l'origine du terme, sépare la date de première occurrence de l'indication d'origine
abrév.	abréviation
ABSOLT	absolument (employé absolument, en construction absolue)
<i>acrol.</i>	acrolectal ; qualifie un particularisme employé et jugé correct par les locuteurs burundais très scolarisés ou de niveau universitaire
adj.	adjectif
affirm.	affirmative
<i>agnc.</i>	terme d'agriculture
<i>agron.</i>	terme d'agronomie
alld. allde	allemand, allemande
altér.	altération
anciennt	anciennement ; présente un mot qui renvoie à une chose ou à une notion aujourd'hui disparue
ANT.	antonyme
apr.	(d'apr.) d'après
<i>arg.</i>	terme d'argot ; terme utilisé dans un milieu particulier ( <i>arg. étud.</i> = argot étudiantin)
art.	article

\*Suivant leur place dans l'article, certaines abréviations peuvent s'écrire avec une minuscule ou une majuscule initiale

av.	(suivi d'une date) avant
B.O. du R.U.	Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi
<i>basil.</i>	basilectal : qualifie un particularisme populaire en usage et accepté par les locuteurs burundais peu scolarisés, mais jugé incorrect par les locuteurs plus scolarisés (qui peuvent l'employer).
Belg.	Belgique (du fr. de Belg. = du français de Belgique : mot, expression ou sens constituant une particularité du français en usage en Belgique).
<i>botan.</i>	terme de botanique
<i>bouch.</i>	terme de boucherie
Brux.	(de) Bruxelles
<i>bur</i>	burundais ( <i>mil bur</i> = milieu burundais)
card.	(adj.) cardinal
c.à.d.	c'est-à-dire
c.o.	complément d'objet
c.o.d.	complément d'objet direct
c.o.i.	complément d'objet indirect
cass.	cassette audio (suivi des références de la cassette)
<i>colon.</i>	colonial, de l'époque coloniale
<i>comm.</i>	terme de commerce
COMMENT.	commentaire : information qui permet de situer le particularisme (son origine, ses emplois sociolinguistiques, etc.), mais qui n'a pas de dimension encyclopédique.
compt.	comptable : qui peut être dénombré, qui accepte un pluriel. non compt. = non comptable : qui est une matière, qui ne peut être dénombré.
confus.	par confus. (= par confusion)
conj.	conjonction
connot.	connotation
corresp.	correspondance, lettre
<i>cour.</i>	1. courant, par opposition à <i>spéc</i> (spécifique : <i>géol.</i> , <i>adm.</i> , etc.) 2. courant en FRBU, par opposition au FRFR ( <i>fam.</i> , <i>litt.</i> , <i>spéc.</i> )
d'apr.	d'après
déf.	1. définition 2. art. déf. = article défini.
dict.	dictionnaire
docts.	documents cités dans les ouvrages du corpus
ELLIPT.	elliptiquement, par ellipse
empr.	emprunt
ENCYCL.	encyclopédie : remarque ou information de nature encyclopédique, culturelle, etc.
<i>ethnol</i>	terme d'ethnologie, terme renvoyant à la civilisation burundaise (souvent emprunt au kir.)
<i>ethnoling.</i>	terme d'ethnolinguistique
<i>euphém.</i>	euphémisme, par euphémisme
expat.	expatrié

ext.	extension. ext. du fr. de Belg. (belgicisme au départ dont les emplois ont été étendus en français du Burundi)
EXT	PAR EXT : dans un sens large
<i>écon.</i>	terme d'économie
<i>écrit</i>	se trouve à l'écrit uniquement
éd.	édition (ancienne éd. = ancienne édition)
<i>électr</i>	terme d'électricité
<i>ép.</i>	époque ( <i>ép. colon.</i> = époque coloniale)
<i>érud.</i>	terme d'érudition
<i>étud</i>	étudiant, estudiantin. <i>Arg. étud</i> = argot estudiantin
f. ou fém.	féminin
<i>fam.</i>	familier
fig.	au sens figuré
fr	français
FRBU	français au Burundi
<i>fréq</i>	fréquent = mot de français standard dont la fréquence est supérieure dans l'usage burundais
FRFR	français de France, pris comme variété de référence
généralt	généralement
<i>géogr</i>	terme de géographie
<i>géol</i>	terme de géologie
gram.	grammatical
<i>halieut.</i>	terme d'halieutique
<i>hapax</i>	occurrence rencontrée une seule fois mais ayant un intérêt particulier
<i>herpét.</i>	terme d'herpétologie
<i>hist.</i>	historique, concerne l'histoire du Burundi
IFA 1	<i>Inventaire des Particularités du Français en Afrique noire.</i> éd. 1983
inc.	inconnu (locuteur -)
indéf.	indéfini
inf.	infinitif
interf.	interférence
interj.	interjection
intr.	intransitif
introduit dans NPRob.	ne figurait pas dans <i>Petit Robert</i> .
invar.	invariable
<i>iron.</i>	ironique, par ironie, ironiquement
<i>jurid.</i>	terme juridique
kgw.	kigwena (variété de swahili parlé au Zaïre)
kinyar.	kinyarwanda
kir.	kirundi
<i>ling.</i>	terme de linguistique
<i>littér</i>	littéraire
loc.	locution

m. ou masc.	masculin
<i>mécan.</i>	mécanicien, terme de mécanique
<i>mélior.</i>	mélioratif, connotation méliorative
<i>mésol.</i>	mésoclectal : qualifie un particularisme employé et accepté par les locuteurs burundais scolarisés, mais jugé incorrect par les locuteurs très scolarisés et de niveau universitaire (qui peuvent l'employer)
METON.	par métonymie : présente un autre emploi du mot, en rapport logique avec l'emploi mentionné avant
mil.	milieu. <i>Mil. expat.</i> = milieu expatrié ; <i>mil. bur.</i> = milieu burundais
<i>milit.</i>	militaire
<i>mission.</i>	missionnaire ( <i>mil. mission.</i> = milieu des missionnaires)
<i>mod.</i>	moderne
n.	nom
nég.	négatif, négative
<i>néol.</i>	néologisme
norm.	normal, normatif
NPRob.	<i>Nouveau Petit Robert</i>
num.	(adj.) numéral
n°	numéro
<i>obsol.</i>	obsolescent ; terme dont l'usage tombe en désuétude
occas.	emploi occasionnel
<i>offic.</i>	discours / emploi officiel, officiellement
oppos.	par oppos. = par opposition
oral	se trouve à l'oral uniquement
p.	page
part. pas.	participe passé
PARTICULT.	particulièrement (concernant une situation, un objet particulier)
pass.	passif, voix passive
pers.	personnel
<i>peu usité</i>	terme peu fréquent
<i>péjor.</i>	péjoratif, connotation péjorative
phonét.	phonétique
pl.	pluriel
<i>plais.</i>	plaisant, par plaisanterie
plur.	pluriel
pop.	populaire
port.	portugais
pr.	propre (n. pr. = nom propre)
prob.	probablement ; prob. av., probablement avant la date indiquée (lorsque des déductions logiques permettent d'affirmer que la première occurrence est probablement plus ancienne)
PRob.	<i>Petit Robert</i>
prof	professeur, enseignant
pron.	pronom ; v. pron. = verbe                      pronominal

<i>rech.</i>	terme recherché, par opposition à un terme plus courant
REM.	remarque
récipr.	(verbe pronominal) réciproque
réfl.	(verbe pronominal) réfléchi
<i>région.</i>	régional, ne se rencontre que dans certaines régions du Burundi
s. d.	sans date (ouvrage sans date d'édition)
sémant.	sémantique
sing.	singulier
<i>sociol.</i>	sociologie, sociologique
<i>spéc.</i>	terme spécifique, employé dans des milieux spécialisés
SPECIALT	spécialement (dans un sens étroit)
subj.	subjonctif
subst.	substantif ; loc. subst. = locution substantivale
swa.	swahili, swahiliphone
SYN.	synonyme
<i>techn.</i>	terme technique
trad.	traduction
trans.	(verbe) transitif
ts	tous ( <i>ts mil.</i> = tous milieux, tous les milieux de locuteurs francophones au Burundi, comprenant les non-Burundais et les Burundais instruits et très instruits. N'inclut généralement pas le milieu peu scolarisé
<i>univ.</i>	(à l') université, universitaire
<i>urb</i>	urbain ; <i>mil. urb.</i> = milieu urbain
v.	1. verbe 2. (devant une date) vers : signifie que la datation est approximative
V.	voir (suivi d'un mot en minuscules grasses) : consulter la définition à l'entrée indiquée
<b>V.</b>	voir (suivi d'un mot en capitales maigres) : renvoi analogique à un terme du même champ lexical, exprimant un sens proche ou complémentaire
VAR.	variante
<i>vieilli</i>	terme qui est sorti de l'usage, mais qui est encore compris par les locuteurs contemporains
vs	versus, opposé à
<i>vulg.</i>	vulgaire
<i>vx</i>	terme qui est sorti de l'usage et qui n'est plus compris par les locuteurs contemporains
Wall.	de Wallonie
<i>zoot.</i>	terme de zootechnique

